

**Zeitschrift:** Domaine public  
**Herausgeber:** Domaine public  
**Band:** 38 (2001)  
**Heft:** 1458

**Rubrik:** Impressum

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 27.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Passer les dépenses publiques au scanner

*En comparant les dépenses de l'Etat avec les objectifs atteints, on parvient à des résultats étonnants.*

*Exemple africain avec les programmes de lutte contre la mortalité infantile et les projets d'alphabétisation.*

**S**OUS LA PRESSION des donateurs, les gouvernements des pays en développement s'adonnent à des exercices intéressants et que nous pourrions mettre à profit chez nous. Ainsi de la revue des dépenses publiques qui consiste à comparer les dépenses de l'Etat, les résultats escomptés et les objectifs visés par le gouvernement.

Au cours d'un de ces exercices, le Ministère de la santé d'un pays africain a fait une découverte étonnante. Moins le nombre de médecins et de centres de santé est élevé, moins les enfants en bas âge meurent. A croire que les médecins tuent les enfants.

## Pourquoi les enfants tombent-ils malades?

La diminution de la mortalité infantile représentait l'objectif prioritaire du plan de la législation. Et en bonne logique, on a pensé qu'il fallait augmenter le nombre de médecins par habitant et le nombre de centres de santé, hôpitaux de province et dispensaires de campagne. Malheureusement, le budget n'a pas suivi le plan, c'est-à-dire que les objectifs gouvernementaux ne se sont pas traduits en dépenses budgétaires. L'oubli n'était pas si grave puisque finalement beaucoup moins d'enfants sont morts.

La question que se posent maintenant les fonctionnaires du Ministère de la santé est de savoir pourquoi le taux de mortalité infantile a baissé? En bons élèves des grandes écoles occidentales ou occidentalises, les fonctionnaires ont pensé que les enfants mouraient de maladie et que moins les médecins étaient nombreux, plus élevée était la mortalité infantile. Alors qu'ils devaient se demander – et c'est ce qu'ils recherchent maintenant – pourquoi les enfants tombent malades? Est-ce à cause de la mauvaise qualité de l'eau, du manque d'éducation des mères ou d'un autre facteur. Si donc ce pays veut diminuer la mortalité infantile, c'est sur ces facteurs qu'il devra centrer son action.

## Ecole à mi-temps

Autre exemple, celui du Ministère de l'éducation de ce même pays. Il a lui

aussi découvert un illogisme apparent: lorsque le temps passé à l'école par les élèves diminue, le taux d'alphabétisation augmente. Dans ce cas-là, la réponse a été rapidement trouvée. A court d'argent, des autorités régionales avaient décidé de dédoubler les classes sans pour autant engager de nouveaux enseignants. Une partie des enfants fréquentaient donc l'école le matin alors que les autres y allaient seulement l'après-midi, une méthode pratiquée autrefois en Suisse également en période de pénuries humaine et financière. Voyant qu'il était possible d'aller à l'école à mi-temps, les parents se sont dépêchés d'y envoyer leurs filles. Pendant l'autre moitié de la journée, ces dernières peuvent ainsi aider à la maison, dans les champs ou au marché.

Les moyens d'arriver au but ne sont pas toujours évidents et il convient d'abord, pour autant qu'on vise l'efficacité, de bien connaître les relations de cause à effet avant de développer une action. Savons-nous vraiment en Suisse ce qui déclenche la pauvreté et comment y remédier durablement?

Lala Gagnebin

### IMPRESSUM

Rédacteur responsable:

Jean-Daniel Delley (*jd*)

Rédaction:

Géraldine Savary (*gs*)

Ont collaboré à ce numéro:

Jeanlouis Cornuz

Lala Gagnebin

André Gavillet (*ag*)

Jacques Guyaz (*ig*)

Roger Nordmann (*rn*)

Charles-F. Pochon (*cfp*)

Albert Tille (*at*)

Composition et maquette:

Anne Rivier, Géraldine Savary

Responsable administrative:

Murielle Gay-Crosier

Impression:

Imprimerie Ruckstuhl SA,  
Renens

Abonnement annuel: 100 francs

Étudiants, apprentis: 60 francs

@abonnement e-mail: 80 francs

Administration, rédaction:

Saint-Pierre 1, case postale 2612

1002 Lausanne

Téléphone: 021 / 312 69 10

Télécopie: 021 / 312 80 40

E-mail: [domaine.public@span.ch](mailto:domaine.public@span.ch)

CCP: 10-15527-9

Site: [www.domainepublic.ch](http://www.domainepublic.ch)